

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail – Patrie

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work –Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2018 DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**EXPOSÉ DE MOTIFS DEVANT LA COMMISSION DES
FINANCES ET DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

NOVEMBRE 2017

- **Madame la Présidente,**
- **Honorables Membres de la Commission des Finances et du Budget,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de me retrouver parmi vous ce jour, dans l'atmosphère conviviale de votre auguste commission, à l'occasion de la présentation du projet de budget du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, au titre de l'exercice 2018.

Permettez-moi, avant toute chose, d'exprimer ma déférente gratitude au Très Honorable CAVAYE YEGUIE DJIBRIL, Président de l'Assemblée Nationale, pour l'opportunité qu'il m'offre de m'exprimer devant vous.

Je voudrais également vous remercier, Honorables Membres de la Commission des Finances et du Budget, pour l'accueil que vous avez bien voulu réserver à moi-même et à l'ensemble de la délégation qui m'accompagne et pour les propos aimables de la Présidente de la Commission à l'endroit du département ministériel dont j'ai la charge.

- **Madame la Présidente,**
- **Honorables Députés,**

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a pour socle le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui s'appuie directement sur la vision du développement global de notre pays. Cette vision fait du Cameroun à l'horizon 2035, « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » et s'inscrit en droite ligne « des grandes réalisations » du Chef de l'État, Son Excellence **Paul BIYA**.

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive, où le rôle de la jeunesse, acteur présent et futur est fortement marqué. Aussi un accent particulier est-il mis sur l'élaboration des politiques d'encadrement de cette composante de la population, à tous les niveaux.

Le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique s'attèle, au regard des missions qui lui sont assignées par le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

Dans cette logique, l'insertion socioéconomique, la culture des valeurs citoyennes et patriotiques, le réarmement moral des populations, la promotion de l'engagement volontaire des jeunes et des moins jeunes pour le développement, la création des opportunités d'emploi pour les jeunes, la

baisse du niveau de vulnérabilité de cette frange de la population face aux grandes pandémies et fléaux sociaux, le renforcement des capacités des jeunes urbains et ruraux dans le domaine de prise de décision, la participation des jeunes aux rencontres internationales, les stratégies d'intégration nationale et de la participation des Camerounais de la diaspora à l'œuvre de construction nationale sont entre autres, des thématiques pertinentes utilisées dans les diverses interventions du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

En effet, le poids démographique de la jeunesse au sein de la population camerounaise exige non seulement d'accorder une attention particulière à ses différentes préoccupations, mais aussi et surtout d'envisager des solutions fortes en vue de son épanouissement intégral.

Le projet de budget 2018 de mon Département ministériel a été préparé pour répondre à cet impératif d'encadrement optimal de la jeunesse dans un contexte particulier, au regard des défis auxquels notre pays fait face aux plans socioéconomique et sécuritaire. En effet, le Cameroun est confronté aux multiples attaques terroristes à l'Extrême-Nord, aux incursions des rebelles à l'Est et à la crise anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Face à cette contingence, notre Département ministériel est plus que jamais interpellé à agir en s'appuyant sur la promotion des activités économiques et socio-professionnelles en faveur des jeunes et sur la formation civique des populations, gage d'une croissance solide et durable.

Dans le même sens, les personnels et les responsables du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique s'attèlent à aiguiller les consciences en vue de susciter l'adhésion des populations, résidant aussi bien dans le territoire national que dans la diaspora aux efforts des pouvoirs publics dans le processus d'accélération de la croissance et de construction Nationale.

Comme nous le savons tous, dans son adresse à la Nation à l'occasion de la célébration de la Fête de la Jeunesse, le 10 février de l'année en cours, le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, s'est félicité de l'entrée en application du Plan triennal « Spécial jeunes », doté de 102 milliards de Francs CFA, et qui appuiera un million et demi de jeunes âgés de 15 à 35 ans, au rythme de cinq cent mille par an, dans divers domaines d'intérêt tels que l'agriculture l'innovation technologique, l'industrie et l'économie numérique. Dans le domaine du numérique, je cite « l'Observatoire National de la Jeunesse sera bientôt doté d'une plate-forme de rencontre et d'échanges. Pour aider et accompagner les jeunes en quête de formation

entrepreneuriale, de qualification professionnelle, d'emploi, ou d'auto-emploi, des guides seront mis à contribution » fin de citation.

Le cadre opératoire de mise en place de ce plan est achevé, et un certain nombre d'activités ont été menées notamment :

- La **mise en place progressive de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) qui** assure d'ores et déjà sa fonction d'intermédiation entre la demande des jeunes et l'offre des services en leur faveur, sur la base d'une cartographie de leurs aspirations réelles et l'inventaire des projets gouvernementaux et non gouvernementaux à eux dédiés. Cette structure d'écoute, de veille et de prospective logée au sein des 434 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) existants sur l'ensemble du territoire, vise l'identification, la mobilisation, l'information et l'orientation des jeunes vers les différentes opportunités d'insertion socioéconomique qu'offrent les programmes et projets gouvernementaux, en fonction de leurs besoins exprimés. A ce jour, sa plateforme numérique est déjà fonctionnelle et accessible à l'adresse www.onjcameroun.cm. Plus de 300 000 jeunes y sont déjà inscrits ;

- **La spécialisation et le renforcement des capacités opérationnelles des programmes** existants du MINJEC (Service Civique National de Participation au Développement, Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine, FONIJ, Centre National d'Education Populaire et Civique, Centre National de Production et de Diffusion de la Documentation Jeunesse ...) et de certains autres programmes gouvernementaux, en vue de la cohérence et de la synergie d'action dans la mise en œuvre de projets prioritaires dédiés à certaines catégories de jeunes dans des filières porteuses de croissance ;

Il s'agit spécifiquement :

- du réarmement civique et moral des jeunes ;
- de l'opérationnalisation du Programme National de Volontariat (PNV) ;
- du développement des capacités techniques, entrepreneuriales et managériales des jeunes ;
- du financement des projets d'entreprise des jeunes ;
- du placement en emploi salarié des jeunes ;
- de l'accompagnement post-financement des projets d'entreprise financés des jeunes pour leur installation et leur expansion.

- **l'identification des différents sites devant accueillir les structures de mobilisation, d'encadrement et d'accompagnement de proximité des jeunes** que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des jeunes (CMPJ), les Centres du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD), le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) et le Centre National de Production et de Diffusion de la

Documentation Jeunesse (CNPDDJ) ; ainsi que la préparation des éléments de maturation y relatifs.

Madame la présidente,

Honorables députés,

Pour une meilleure compréhension de l'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, en relation avec les prévisions budgétaires de 2018, notre propos portera sur deux axes principaux à savoir :

- le rapport de l'exécution du Budget de l'exercice 2017 ;
- les perspectives budgétaires pour l'exercice 2018.

I- BILAN DE L'EXECUTION DU BUDGET 2017

L'enveloppe notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique pour l'exercice 2017, s'élève à la somme de **14 165 millions de Francs Cfa** repartie de la manière suivante :

➤ Budget d'Investissement Public : **2 960 millions**

Dont :

- Appui au Service Civique National de Participation au Développement : 1 000 millions ;
- Fonds de contrepartie en dépenses réelles : 40 millions ;
- Ressources externes : 450 millions ;
- Ressources à transférer : 470 millions ;

➤ Budget de Fonctionnement : **11 205 millions**, réparti ainsi qu'il suit :

- Dépenses de personnel : 9 400 millions ;
- Dépenses de personnel hors traitement brut : 108 millions ;
- Bourses et stages : 194 millions ;
- Autres biens et services **1 503 millions**,

y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

- Eau : 27 millions ;
- Electricité : 34 millions ;
- Téléphone : 38 millions.

La réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique au cours de l'exercice 2017, s'est faite par la mise en œuvre de trois programmes, à savoir :

Programme 1 : **EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE** ;

Programme 2 : **INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES** ;

PROGRAMME 3 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL.

I- EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE

Face à la persistance de l'incivisme, il est apparu urgent de repenser la société camerounaise, afin de mettre en place une éducation des populations, visant le réarmement moral et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières. Dans cette perspective, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a mené les actions suivantes :

Au cours de la prochaine année budgétaire, le MINJEC entend non seulement renforcer la mise en œuvre des actions engagées antérieurement mais aussi, exécuter les instructions de la haute hiérarchie notamment :

- la préparation, la coordination, l'organisation et le suivi-évaluation des fêtes officielles et autres manifestations publiques ;
- la poursuite de l'implémentation des missions d'éducation civique et d'intégration nationale assignées au MINJEC à travers l'appui au fonctionnement des **429 Comités d'Éducation Civique et d'Intégration Nationale** ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement avec la formation de 600 Volontaires dans les villages pionniers et 1000 appelés ;
- l'opérationnalisation du **Programme National de Volontariat (PNV)** par la mise en place de ses organes de gestion sur l'étendue du territoire, la sélection de **2600** volontaires dotés de profils variés et pointus dans les domaines de l'économie numérique, de l'entrepreneuriat agricole, de l'éducation et le placement de **528** d'entre eux en volontariat de mission dans les 10 régions ;
- la préparation, la coordination et le suivi de la Campagne nationale d'éducation civique dans l'optique d'intensifier les actions de sensibilisation de proximité des populations à travers la poursuite de la création des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale dans les structures de formation, les quartiers et les villages. A ce jour, plus de **12 052** clubs d'éducation civique et d'intégration nationale ont

été mis sur pied sur l'ensemble du territoire. De même **2 300** Médiateurs Communautaires, pairs éducateurs en civisme, et qui mènent des activités de sensibilisation et d'éducation populaire de proximité dans les 10 régions (foras, jeux scolaires et universitaires, vacances citoyennes et patriotiques, rentrées scolaires et universitaires citoyennes...) et **31 800** supports de sensibilisation ont été produits. Au total, **537 305** personnes ont été sensibilisées à la citoyenneté et à l'intégration nationale.

- la formation et le déploiement de près de 2 300 Médiateurs Communautaires,
- la poursuite de la formation des jeunes dans les structures d'encadrement du MINJEC ;
- le fonctionnement des directions techniques opérationnelles et des **863** structures d'encadrement de proximité des populations prévues par le Décret du 28 novembre 2012 organisant le MINJEC à savoir : **363** CMPJ d'Arrondissement, **58** CMPJ Départementaux, **10** CMPJ Régionaux, **02** CMPJ de Référence, **10** Délégations Régionales, **58** Délégations Départementales, **360** Délégations d'Arrondissements, le Centre National d'Éducation Populaire et Civique de Nkolnda, le CENAJES de Kribi et le Centre National de Production et Diffusion de la Documentation pour la Jeunesse (CNPDDJ).
- la participation des jeunes à la lutte contre les fléaux, aux différentes journées commémoratives et au processus de prise de décision;
- la révision et l'adoption de nouveaux textes du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) en vue du renouvellement de ses organes dirigeants et la poursuite de l'accompagnement de cette organisation faitière du mouvement associatif jeune avec notamment une subvention annuelle;
- la poursuite de l'opérationnalisation du Mérite International ;

II- INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

L'objectif de ce programme pour le triennat 2016-2018 est de contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes en faisant passer de 68 354 à 158 729 le nombre de jeunes formés d'une part, et de 23 101 à 29 641 le nombre de jeunes insérés dans le tissu économique d'autre part. Pour ce faire le MINJEC a prévu dans le cadre de l'exercice 2017, la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions à savoir :

- Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- L'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion socioprofessionnelle ;

- La promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
- La promotion de la vie associative ;
- La promotion de la participation des jeunes ;
- Le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en œuvre des actions sus mentionnées a conduit aux résultats ci-après :

- Le développement d'une stratégie d'accompagnement ciblée et personnalisée des jeunes promoteurs par les chefs d'antennes dans toutes les communes du Cameroun ;
- La mobilisation de 12 354 jeunes dans les 360 communes du Cameroun ;
- le revolving fund pour l'année en cours a permis de collecter cinq millions (5 000 000) FCFA de (remboursement de crédit des jeunes des anciennes dans le compte de la Trésorerie) ;
- la création de 17 (dix-sept) projet-filières pour tenir compte des activités porteuses de croissance et de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) menées par les jeunes sur le terrain ; il s'agit entre autres : (i) des clusters dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie-bois ; (ii) du Projet d'appui à la Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS) ; (iii) de l'Industrie d'habillement ; iv) de la maçonnerie ; (v) du Bâtiment et Travaux Publics ; vi) de l'Artisanat d'art du cuir ; (vii) des TIC ; (viii) de Esthétique - coiffure ; (ix) des Energies renouvelables ; (x) des Moto-services ; (xi) et des PMI, etc.
- la maturation des différents Projet-filières sous l'encadrement et selon le canevas du MINEPAT ;
- la pré-incubation et élaboration de près de 2 000 plans d'affaires des jeunes soumis aux comités de crédits ;
- l'élaboration des instruments d'insertion des jeunes (guide d'insertion, manuel de formation, guide d'accompagnement, kits d'installation pour chaque filière, fiches de suivi, fiches d'évaluation, prototype de plan d'affaire, prototype de contrat de partenariat avec les organisations intermédiaires, catalogue des projets-filière, etc.) ;
- l'élaboration de deux documents-projets i4-jeune (Information, Identification, Incubation, Insertion) pour les grandes métropoles (Douala et Yaoundé), et pour les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord) ;
- le lancement d'un appel à projet des jeunes, dont 38 ont été installés en janvier 2017 ;
- le transfert de 100 PME à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour une synergie d'action et un accompagnement complémentaire ;

- l'élaboration des plans d'installation des jeunes dans les villages pionniers de deuxième génération pour tous les arrondissements du Cameroun ;
- le développement en collaboration avec les partenaires et d'autres structures de même nature, des stratégies d'incubation des jeunes ;
- la sélection de 162 jeunes dans le réarmement entrepreneurial dans le domaine des énergies renouvelables selon le modèle allemand en partenariat avec l'Institut des Technologies Appliquées (ITA) à Douala.
- La tenue de deux Comités de crédit, dont les conclusions ont permis de financer et de se prononcer sur le financement des projets jeunes ;
- Le financement de 38 projets de jeunes pour un coût total de FCFA 380 192 715 ;
- La validation des plans d'affaires de 2150 jeunes ou groupes de jeunes soit 1845 micro-activités et 305 juniors entreprises.
- la formation de 1 338 jeunes ou groupes de jeunes en entrepreneuriat et management des projets productifs et l'accompagnement de 1050 jeunes installés des cuvées antérieures dans la gestion et l'expansion de leurs projets par le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) ;
- la sélection pour financement de 100 plans d'affaires par le Comité de crédit du Projet de mise en œuvre du Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ) ;
- la sélection de 10 meilleurs plans d'affaires des jeunes, dans le cadre du Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFESJES ;
- le référencement de 4 150 jeunes à diverses structures d'accompagnement et de financement par l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ);
- la formation de 30 personnels des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) à l'animation des incubateurs d'entreprises dans le cadre du Programme « CMPJ INCUBATOR » de création et de développement des pépinières d'entreprises au sein de ces structures ;
- la poursuite des travaux d'extension du bâtiment du MINJEC (ancienne coopération française) la réhabilitation de la DRJEC du CENTRE, des DDJEC du LOM et DJEREM et KADEY ainsi que la Sécurisation du patrimoine foncier du MINJEC (services déconcentrés et rattachés);
- l'acquisition du matériel roulant, informatique et bureautique des services centraux et déconcentrés du MINJEC ;
- L'opérationnalisation du Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ) ;

- L'appui au fonctionnement des 434 CMPJ ;
- La révision des textes du CNJC en vue du renouvellement des organes dirigeants ;
- l'élaboration des plans d'installation des jeunes dans les villages pionniers de deuxième génération pour tous les arrondissements du Cameroun ;
- la construction de 13 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- Achèvement des études en vue de l'élaboration de 10 (dix) plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des CMPJ (foyers et maisons des jeunes) dans les villages et quartiers des villes.
- l'élaboration de 10 (dix) plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des CMPJ (foyers et maisons des jeunes) dans les villages et quartiers des villes.
- Achèvement des études en vue de l'actualisation des plans architecturaux et techniques types des projets de construction et d'équipement des centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) de Références, de Régions, de Départements et d'Arrondissements ;
- La participation des jeunes à la lutte contre les fléaux (dans le cadre du projet de prévention primaire des IST/VIH/SIDA chez les jeunes ;
- L'opérationnalisation du Projet d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI).

III- GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

Les activités suivantes ont été menées :

- l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- la gestion des sollicitations communes du Département ministériel ;
- l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national que sont : le Comité National d'Éducation Civique et de l'Intégration Nationale (CONECIN), les Comités Régionaux (CORECIN), Départementaux (CODECIN) et d'Arrondissement (CAECIN), qui sont à ce jour effectivement opérationnels ;
- la poursuite de l'implémentation des missions d'éducation civique et d'intégration nationale assignées au MINJEC à travers l'appui au

fonctionnement des **429 Comités d'Éducation Civique et d'Intégration Nationale** ;

- l'acquisition du mobilier de bureau, du matériel informatique et bureautique des services centraux et déconcentrés du MINJEC ;
- le contrôle, l'évaluation et le suivi technico-administratif du fonctionnement des services centraux et déconcentrés, des structures sous tutelle ainsi que des organismes rattachés ;
- la redynamisation des différents comités de la chaîne de préparation, de l'exécution et du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ;

Nos préoccupations ont également porté sur :

- la maîtrise des effectifs avec la collaboration du Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative ;
- l'harmonisation des indices carrières et soldes de tout le personnel en vue de la transition due au passage de SIGIPES à SIGIPES 2 ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale en vue de rechercher de nouveaux financements.

De manière spécifique, les dotations allouées à ce programme ont permis :

- d'assurer partiellement le suivi des activités programmées ;
- d'améliorer la qualité et la performance des services ;
- de créer des conditions de travail acceptables pour les personnels des services centraux et déconcentrés ;
- de renforcer la capacité des structures d'encadrement des jeunes ;
- de coordonner et redynamiser les actions des associations et mouvements de jeunesse.

A l'analyse, il importe de relever qu'au-delà de ces efforts consentis pour l'encadrement de la jeunesse camerounaise, nous demeurons convaincus que beaucoup reste à faire. C'est pour cette raison que le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique entend poursuivre et intensifier son action aussi bien dans les services centraux que dans les services déconcentrés, avec les moyens mis à sa disposition.

II- PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 2018

**Madame la Présidente,
Honorables Membres de la Commission,**

L'enveloppe notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique pour l'exercice 2018, s'élève à la somme de **15 005 millions de Francs Cfa** repartie de la manière suivante :

➤ Budget d'Investissement Public : **2 890 millions**

Dont :

- Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **15 millions** ;
- Ressources extérieures : **250 millions** ;
- Ressources transférées : **470 millions** ;

➤ Budget de Fonctionnement : **12 115 millions**, réparti ainsi qu'il suit :

- Dépenses de personnel : **9 583 millions**;
- Dépenses de personnel hors traitement brut : **108 millions** ;
- Bourses et stages : **195 millions** ;
- Autres biens et services : **2 229 millions**,

y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

- Eau : **27 millions** ;
- Electricité : **34 millions** ;
- Téléphone : **38 millions**.

Selon le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, l'accroissement rapide de la population Camerounaise, a induit d'importants changements dans sa structure, avec une forte proportion des moins de vingt-cinq (25) ans estimés à 64,2%. Cette forte proportion des jeunes se présente comme un atout incontestable, à condition d'être bien formée, bien nourrie et en bonne santé.

Ainsi, le réarmement moral des populations à travers l'éducation citoyenne et civique, l'amélioration de leurs conditions de vie par la promotion de l'emploi et de l'auto-emploi ainsi que la promotion de l'engagement volontaire à l'effort du développement national restent les priorités majeures de mon Département ministériel.

L'implication et le dialogue avec les organisations de jeunesse seront renforcés. Il en sera de même des relations avec les partenaires institutionnels. Par ailleurs, la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption seront intensifiées.

Madame la Présidente,
Honorables Membres de la Commission,

Le projet de budget 2018 que nous vous présentons a été élaboré conformément à la circulaire relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2018 et aux prescriptions de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en ce qui concerne la ventilation de l'enveloppe budgétaire allouée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues.

En vue de sa contribution à l'atteinte des objectifs du DSCE, et dans l'optique de rendre plus visible son intervention pendant le triennat en cours, le MINJEC dont l'objectif stratégique est de **Promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale**, comprend trois programmes qui se présentent ainsi qu'il suit :

Programme 346 : **EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE** ;

Programme 347 : **INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES** ;

PROGRAMME 348 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL.

Au cours de la prochaine année budgétaire, le MINJEC entend non seulement renforcer la mise en œuvre des actions engagées antérieurement mais aussi, exécuter les instructions de la haute hiérarchie notamment :

- la poursuite de l'implémentation des missions d'éducation civique et d'intégration nationale assignées au MINJEC à travers l'appui au fonctionnement des **429 Comités d'Éducation Civique et d'Intégration Nationale** ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement avec la formation de 600 Volontaires dans les villages pionniers et 1000 appelés ;
- L'opérationnalisation de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du Programme National de Volontariat à travers le développement du volontariat de mission et l'enrôlement des jeunes dans les chantiers de la 32^{eme} Coupe d'Afrique des Nations de Football ;
- l'intensification de la Campagne nationale d'éducation civique dans l'optique d'inculquer les notions de citoyenneté à toutes les populations aussi bien en zones urbaine et rurale ;
- la poursuite de la formation des jeunes dans les structures d'encadrement du MINJEC ;
- le fonctionnement des directions techniques opérationnelles et des **863** structures d'encadrement de proximité des populations prévues par le

Décret du 28 novembre 2012 organisant le MINJEC à savoir : **363** CMPJ d'Arrondissement, **58** CMPJ Départementaux, **10** CMPJ Régionaux, **02** CMPJ de Référence, **10** Délégations Régionales, **58** Délégations Départementales, **360** Délégations d'Arrondissements, le Centre National d'Éducation Populaire et Civique de Nkolinda, le CENAJES de Kribi et le Centre National de Production et Diffusion de la Documentation pour la Jeunesse (CNPDDJ).

- La poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale avec entre autres, l'élargissement de la campagne médiatique aux média privés, l'intensification des activités de sensibilisations dans les régions très insécurisées (Est, Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest) et l'amplification de la lutte contre les incivismes et les incivilités dans les zones prioritaires ;

- Le réarmement civique et moral des populations ;

- L'organisation des camps d'intégration nationale et des villages jeunesse.

- La sensibilisation, la mobilisation et l'orientation de 500 000 jeunes vers les guichets correspondant à leurs besoins à travers l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;

- La formation technique et/ou entrepreneuriale de 500 000 jeunes en individuel ou en groupe, à travers le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) en collaboration avec d'autres programmes gouvernementaux et non gouvernementaux en faveur des jeunes ;

- L'appui du Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ) à la création des Micro activités et les Juniors entreprises, à travers l'octroi de financement à 160 000 jeunes, en individuel ou en groupe pour leur auto-emploi dans les filières porteuses, à travers les lignes de financement mobilisés par le FONIJ via ses guichets de financements directs indirect en relation avec d'autres programmes gouvernementaux et non gouvernementaux en faveur des jeunes ;

- L'accompagnement post-financement de 160 000 jeunes, en individuel ou en groupe par le PAJER-U ;

- La mise en œuvre des projets spécifiques des jeunes des grandes métropoles et des zones d'insécurité ;

- L'accompagnement des jeunes de la diaspora à travers le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI) dans le processus d'insertion en emploi salarié ou dans leur installation en entreprise au Cameroun ;

- La mise en place des pépinières d'entreprises agropastorales dans les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;

- L'implémentation des villages pionniers par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) ;
- La production et la distribution de la carte jeune biométrique par l'ONJ.
- L'encadrement et l'accompagnement des jeunes en difficulté des milieux ruraux et urbains ;
- L'insertion sociale des jeunes des régions en crise sécuritaire ;
- La poursuite de la mise en œuvre du Programme National du Volontariat, à travers l'engagement des jeunes dans le volontariat de mission et les chantiers jeunesse, la formation des éducateurs relais à la promotion du volontariat et le renforcement du cadre juridique et institutionnel du volontariat au Cameroun.
- Le renforcement des capacités de 30 responsables élus du Conseil National de la Jeunesse (CNJC) sur le leadership et la gouvernance ;
- Le suivi/évaluation et l'appui aux organisations de jeunesse ;
- La prévention contre les IST et le VIH/SIDA en milieu jeunes ;
- L'organisation d'une campagne de mobilisation et de sensibilisation de 50 000 jeunes sur les addictions en milieu jeunes.
- la construction, la réhabilitation et l'équipement des structures d'encadrement des jeunes que sont les CMPJ, les foyers/maisons des jeunes dans les quartiers et les villages ;
- La réhabilitation du l'immeuble annexe « A » abritant les services centraux du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé ;
- la construction des CMPJ dans les camps des réfugiés et personnes déplacées de Boko Haram et crise Centrafricaine.
- Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan Triennal « Spécial Jeunes » ;
- du renouvellement des organes du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- la participation des jeunes à la lutte contre les fléaux, aux différentes journées commémoratives et au processus de prise de décision;
- la sensibilisation, la mobilisation et l'orientation des jeunes vers les guichets correspondant à leurs besoins à travers l'Observatoire National de la jeunesse ;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels par le renforcement de leurs capacités ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du Mérite International ;
- la redynamisation des différents comités de la chaîne de planification, préparation, du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ;

- l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ;
- la gestion des sollicitations communes du Département ministériel ;
- la préparation, la coordination, l'organisation et le suivi-évaluation des fêtes officielles et autres manifestations publiques ;
- de l'amplification de l'opérationnalisation du PTS-Jeunes à travers :
 - le réarmement moral et civique, la formation technique et/ou entrepreneuriale des 500 000 jeunes inscrits à l'ONJ ;
 - l'appui du FONIJ à la création des Micro activités et des Juniors entreprises, à travers l'octroi de financement à 160 000 jeunes ou groupes de jeunes, en relation avec d'autres programmes gouvernementaux et non gouvernementaux en leur faveur ;
 - l'accompagnement post-financement des projets des jeunes financés, en individuel ou en groupe par le PAJER-U, en relation avec d'autres programmes gouvernementaux et non gouvernementaux en leur faveur.

Ces actions ont pour finalité majeure, l'épanouissement de la jeunesse à travers notamment, l'éducation civique et citoyenne et l'amélioration de ses conditions de vie par la promotion de l'emploi et de l'auto-emploi. Toutes choses que prône le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et la vision 2035.

➤ **Madame la Présidente de la Commission des Finances et Budget,**

➤ **Honorables Membres,**

Le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, dans la perspective de faire des Jeunes de véritables atouts pour le développement national, soumet à votre approbation le présent projet de budget.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et reste à votre disposition pour les observations ou questions que vous voudrez bien me poser.